

maintient cependant un bon nombre de restrictions sanitaires qui découragent ces importations, dont l'obligation que le saumon, la truite et l'omble importés en vrac soient conditionnés dans des usines non homologuées aux fins d'exportation. Ces restrictions empêchent donc le Canada d'exporter du saumon en vrac en vue d'un conditionnement ou traitement ultérieur en Nouvelle-Zélande. En fait, il n'existe présentement aucune usine néo-zélandaise pouvant conditionner ou traiter le saumon canadien. Le Canada a effectué des pressions dans le but d'obtenir l'abolition de ces restrictions et s'efforce présentement de trouver, sur le plan technique, des réponses aux actuelles préoccupations liées à la santé du poisson.

Asie du sud-est

SINGAPORE

Aperçu

Au nombre des économies les plus ouvertes au monde, Singapour présente peu d'obstacles pour les exportateurs canadiens. Cette politique d'ouverture s'applique aussi à l'immigration. En effet, le gouvernement encourage de façon proactive les talents étrangers à s'installer et à travailler là-bas. En 2001, les exportations canadiennes de marchandises vers Singapour étaient en hausse de 4 %, à 382 millions de dollars, tandis que les importations singapouriennes au Canada étaient en baisse de 18 %, totalisant 1,14 milliard de dollars. Singapour continue de représenter d'importants débouchés pour les exportations canadiennes de biens, de services et de technologies. Constituant déjà le premier centre de transports de la région, Singapour investit massivement afin de devenir la plaque tournante des télécommunications et technologies de l'information ainsi que des services financiers. Le pays consacre aussi une grande partie de son budget à la santé, à l'éducation et à la poursuite du développement des infrastructures. Depuis peu, il porte aussi un intérêt croissant aux sciences de la vie, à la biotechnologie, aux médias ainsi qu'à l'industrie culturelle. En 2001, le Canada a annoncé le début de négociations avec Singapour concernant la conclusion d'un accord de libre-échange bilatéral.

Accès au marché — résultats obtenus en 2001

- Plusieurs alliances stratégiques fructueuses ont été conclues entre des entreprises canadiennes et singapouriennes de recherche et développement. Le Canada et Singapour ont ainsi accès à un savoir-faire et à des ressources qui favorisent les progrès en matière d'innovation.

Accès au marché — priorités du Canada pour 2002

- Encourager les partenariats et les coentreprises avec des sociétés singapouriennes, notamment des entreprises et des centres de recherche, dans le secteur des technologies de l'information et des communications et celui des sciences de la vie. Le gouvernement de Singapour considère ces deux secteurs comme des secteurs porteurs clés; ils sont l'objet de nombreux investissements et projets de développement qui visent à accroître le rôle de Singapour en tant que centre des technologies, des télécommunications et de la finance en Asie du Sud-Est.
- S'employer à faire tomber les barrières tarifaires qui subsistent dans le commerce des marchandises et à donner aux entreprises canadiennes un meilleur accès aux secteurs singapouriens des services, y compris les services financiers et professionnels, notamment par l'entremise d'un accord de libre-échange bilatéral.
- Encourager la reprise des discussions au sujet des questions non réglées, dans le but de conclure un accord sur le transport aérien après consultation entre les compagnies aériennes des deux pays ou la conclusion du processus de révision de la politique canadienne en matière de transport aérien.
- Mettre en valeur le secteur de l'éducation à Singapour, entre autres en y recrutant des étudiants pour venir étudier au Canada et en encourageant les partenariats et les coentreprises entre établissements d'enseignement canadiens et singapouriens.

Investissement

La valeur totale des investissements directs au Canada en provenance de Singapour est passée de 176 millions de dollars en 1999 à 194 millions de dollars en 2000. Durant la même période, les investissements canadiens directs à Singapour sont demeurés constants à 2,9 milliards de dollars et ont servi essentiellement à mettre sur pied des bureaux régionaux, surtout dans les secteurs des services, par exemple, le secteur des transactions bancaires et autres services financiers.

Le gouvernement de Singapour investit énormément dans des secteurs technologiques clés; il a notamment créé plusieurs fonds de placement qui sont sous la responsabilité de commissions réglementaires publiques comme le National Science and Technology Board (NSTB) et le Singapore Economic Development Board (EDB). Ainsi, en avril 1999, le NSTB a mis en place le Technopreneurship Investment Fund, fonds de capital risque de 1 milliard de dollars américains (cédé depuis à TIF Ventures Pte Ltd.) destiné aux entreprises de technologie afin d'attirer à Singapour des technologies et des gens de talent. Les